



## INDEX D'EXPURGATION DE LA PREMIÈRE MODERNITÉ

Ce site en ligne est dédié au type le moins connu des index de livres interdits de la première modernité, les index d'expurgation publiés de 1571 à 1790 (et le supplément de 1805).

Ses trois objectifs principaux sont :

- 1) assurer l'accès numérique aux textes et à leur consultation ;
- 2) permettre l'inventaire des exemplaires soumis à leur contrôle ;
- 3) favoriser le développement des études de microcensure pour la période concernée.

Les deux premiers objectifs sont assurés grâce à l'édition numérique, la base de données et l'application IndApp.

Le site et ses principales composantes, édition, base de données et application, a pour vocation son extension aux autres éditions de la fin du seizième siècle au début du dix-neuvième siècle.

État des lieux (mai 2022).

La première base de données contient les informations provenant des deux index d'expurgation publiés à Lisbonne sous l'autorité de l'Inquisition portugaise, à savoir le *Catalogo dos livros que se prohibem nestes Regnos* (1581) et l'*Index Auctorum damnatae memoriae* (1624).

Auparavant, deux index d'expurgation ont été totalement réédités et deux autres, partiellement, sous forme d'imprimés :

A–*Index expurgatorius* (Anvers, 1571) : J. M. De Bujanda (dir.), *Index d'Anvers, 1569, 1570, 1571* (1988, extraits en fac-simile : p. 711-834 ; analyse des contenus, p. 89-102, et des condamnations, p. 409-555) ;

B–*Catalogo* (Lisbonne, 1581) : F. H. Reusch, *Die Indices Librorum Prohibitorum des Sechzehnten Jahrhunderts* (1886, p. 363-372) ;

C–*Index librorum expurgatorum* (Madrid, 1584) : J. M. De Bujanda (dir.), *Index de l'inquisition espagnole, 1583, 1584* (1993, extraits en fac-simile : p. 977-1036 ; analyse des contenus : p. 100-151 ; analyse des condamnations : p. 783-872) ;

D–*Index librorum expurgandorum* (Rome, 1607) : R. Gibbings, *An exact reprint of the Roman Index Expurgatorius, the only Vatican Index of this kind ever published* (1837).

Tous les index d'expurgation produits de 1571 à 1790 sont lisibles en ligne ou téléchargeables au format pdf. Cependant, la recherche dans les textes demeure réduite, voire impossible.

La transcription automatique a été effectuée sur la plateforme Transkribus, grâce à la création du premier modèle d'HTR pour les imprimés en portugais sortis des presses de Pedro Craesbeeck (1600-1630).

La transcription et la numérisation permettent ainsi d'éditer ces ouvrages de plus en plus volumineux. À titre d'exemple, l'expurgatoire de 1581 comporte un peu moins de 5 000 mots, celui de 1624, plus de 400 000 (combinaison d'extraits du prohibitioire portugais, p. 89-188, et de l'expurgatoire proprement dit, p. 196-1047). On peut aussi comparer ce dernier avec l'index de prohibition romain de 1596, reproduit en tête de l'index portugais de 1624, qui compte environ 24 000 mots pour 1 143 condamnations.

L'énorme différence de volume de texte entre un index de prohibition et un index d'expurgation s'explique par le fait que dans celui-là sont catalogués des auteurs (prénom + nom) et/ou des titres d'œuvres, tandis que dans un expurgatoire sont développées les instructions visant à la correction par suppression, substitution ou addition de mots dans un texte donné. L'index de 1624 délivre près de 26 000 instructions à effectuer dans les textes de 507 auteurs.

Conception d'ensemble, édition et base de données : Hervé Baudry ; formulaire, application et webdesign : Manuel Duarte.